



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

Communiqué de presse

Le groupe La Poste reconnaît le travail de personnels sans-papiers dans ses unités de production... mais refuse toujours de prendre ses responsabilités.

Alors que la lutte des travailleurs sans-papiers de RSI, DPD et Chronopost dure depuis plus de cinq mois, les grévistes ne désarment pas. Le 5 mai, une manifestation des trois piquets partait du siège de DPD pour rejoindre celui du groupe La Poste. Pendant le rassemblement devant ce dernier, une délégation a été reçue par un représentant de la direction des relations sociales de La Poste et, fait nouveau, par la DRH de Géopost, holding du groupe qui chapeaute DPD et Chronopost.

Dans le cadre de cette réunion Mme Bensoussan, DRH de Géopost (qui à ce titre coordonne les activités de ses homologues de DPD et de Chronopost), **a reconnu que des salariés sans-papiers « avaient travaillé » dans plusieurs sites du groupe La Poste.** C'est une première. Jusqu'alors, le groupe niait toute relation de travail entre La Poste et les travailleurs sans-papiers surexploités dans le secteur du colis.

Pour autant, cet aveu ne signifie pas que les dirigeant-e-s du groupe aient décidé, enfin, de prendre leurs responsabilités en fournissant les documents (Cerfas et attestations de concordance) facilitant leur régularisation. Au contraire, **La Poste ajoute de l'injustice à l'injustice.**

Mme Bensoussan a annoncé que les contrats liant le groupe à Derichebourg seront résiliés... uniquement en ce qui concerne la plateforme DPD du Coudray-Montceaux et l'agence Chronopost d'Alfortville, soient les deux sites actuellement en grève. La DRH de Géopost a assuré à la délégation qu'aucune « situation d'irrégularité » n'existait dans l'ensemble des autres entités du groupe. Ce positionnement est non seulement d'une hypocrisie totale (la précédente grève à Chronopost Alfortville il y a deux ans n'avait en rien changé les pratiques en la matière), mais il est parfaitement cynique.

En réalité, le groupe La Poste tente, bien maladroitement, de se couvrir dans les deux sites où l'exploitation de travailleurs sans-papiers est médiatisée par la grève. Par la même occasion, en résiliant les contrats dans ces deux sites, La Poste croit pouvoir prétendre que, s'il y a eu une relation de travail entre elle-même et les salariés sans-papiers, ce n'est plus le cas, puisque nombre d'entre eux sont embauchés via le sous-traitant Derichebourg.

Ce type de pratique n'est pas nouveau dans la longue histoire des luttes ouvrières : ce que font les dirigeant-e-s de La Poste s'apparente au lock-out, c'est-à-dire l'interruption de l'activité décidée par le patronat pendant une grève. Or cette arme antigrève est aujourd'hui illicite, mais le système de sous-traitance en cascade permet, de fait, de contourner la loi.

La Poste tente de redorer son blason tout en s'attaquant aux grévistes, alors que ses relations avec Derichebourg restent manifestement au beau fixe en dehors du Coudray et d'Alfortville. **Pour notre part, nous ne sommes pas dupes et continuons à revendiquer que la Poste rende enfin justice à ces travailleurs, en fournissant les documents nécessaires à leur régularisation.**

Paris, le 9 mai 2022

Contacts :

Sud PTT : Eddy TALBOT (06 58 94 77 79)

Solidaires : Cybèle David (06 19 36 72 58)

CTSPV : Aboubacar DEMBELE (07 58 46 83 25)